

TARIFS 2023

(modifiés par délibération du 12 juin 2023)

Cimetière

Concession trentenaire 1 emplacement		165 €
Concession cinéraire (urne dans le sol) 15 ans		85 €
Columbarium : 1 urne 10 ans		315 €
Columbarium : par urne supplémentaire		30 €
Jardin du Souvenir : dispersion des cendres		15 €
Location du caveau communal 1 à 15 jours		2,50€/j
Location par quinzaine supplémentaire (forfait)		45 €
Vacation pour opérations funéraires		25 €/j

Marchés

Marchés du matin d'été

Période d'encaissement : du 01 juin au 30 septembre

Emplacement journalier par mètre linéaire		1,80 €/ml par jour
Emplacement forfaitaire de 3 ml par mois		87 € /3 ml par mois
Emplacement forfaitaire de 3 ml pour 15 jours		43,50 €/3 ml pour 15 jours

Marchés de nuit

Emplacement par mètre linéaire commerces alimentaires		12 €/ml par soir
Emplacement par mètre linéaire autres commerces		4 €/ml par soir

Marchés de Noël

Emplacement par mètre linéaire commerces alimentaires		3 €/ml par jour
Emplacement par mètre linéaire autres commerces		1 €/ml par jour
Associations		gratuit

Billetterie des événements culturels et/ou festifs

	Plein tarif	Tarif réduit optionnel (-25a; chômeurs)
TARIF A	20,00 €	10,00 €
TARIF B	12,00 €	6,00 €
TARIF C	10,00 €	5,00 €
TARIF D	8,00 €	4,00 €
Accompagnants spectacle jeunesse		gratuit

Buvette communale

Boissons alcoolisées au verre :

Bière 25cl		3,00 €
Pineau rouge/blanc 7,5 cl		3,00 €
Vin rouge/rosé/blanc 15 cl		2,50 €
Vin chaud 15 cl		3,00 €

Boissons alcoolisées à la bouteille :

Rouge/rosé/blanc 75 cl		12,00 €
------------------------	--	---------

Boissons non alcoolisées au verre :

Jus de raisin/pomme 25 cl		1,50 €
Jus de fruits 25 cl		1,50 €
Soda		2,50 €

Boissons chaudes au verre :

Café-Thé 15 cl		1,00 €
Jus de pommes chaud 25 cl		2,00 €

Eau :

Bouteille 50 cl		1,00 €
-----------------	--	--------

Sandwich

		4,50 €
--	--	--------

Droits de place des emplacements pour manifestations particulières (ex : feu d'artifice, autres)		
	Hors saison 01/10 - 31/05	Pleine saison 01/06 - 30/09
Emplacement journalier par mètre linéaire (hors et sous tivoli) alimentaire ou non alimentaire	3 € / ml	4 € / ml
Emplacement journalier par mètre linéaire (hors et sous tivoli) alimentaire ou non alimentaire en cas de manifestation organisée par la mairie hors marché de nuit et marché de Noël	1,50 € /ml	2,50 €/ml
Occupation d'une cabane en bois (avec occupation obligatoire pendant toute la durée de la manifestation)	25 € / évènement avec caution de 150 €	35 € / évènement avec caution de 150€
- par association	gratuit avec caution de 150 €	
Occupation d'un emplacement "activité" par personne privée (sauf association) proposant une activité artistique, ludique ou sportive à titre onéreux (cirque, spectacle plein air...)	30 € / 24h (de midi à midi)	70 € / 24h (de midi à midi)
Stationnement camions magasins (forfait)	70 €/jour	70 €/jour
Tarif évènementiel privé sur domaine public par les commerces sédentaires (restaurants, bars) / forfait 6 heures / maximum 5 fois /an (les soirs d'évènements communaux ne seront pas déduits)		2,50 € / m ² avec minimum de 10m ²
Autres droits d'occupation temporaire du domaine public		
Commerces non alimentaires : occupation de trottoirs devant leur devanture uniquement dans la rue piétonne - exclusivement pendant les vacances scolaires d'été	gratuit jusqu'à 1 m de largeur	
Commerces alimentaires (restauration, bars, salons de thé) : terrasses		
forfait mensuel pleine saison juillet et août	10,70 € le m ²	
forfait mensuel mai	4 € le m ²	
forfait mensuel demi-saison juin et septembre	5,35 € le m ²	
Commerces alimentaires et non alimentaires : occupation du domaine public (2,50 mètres maximum de profondeur en tenant compte des normes de sécurité en vigueur)	1,80 € /ml par jour 87 € /3ml par mois (application tarif marché)	
Distributeur automatique	3 € le ml par jour	
Tarifcation pour panneaux, drapeaux, ardoises publicitaires sur le domaine public avec limite de hauteur de 2 mètres sur la RD, 1,20 mètre en centre-bourg et 1 mètre par commerce (seulement devant le commerce, retiré à la fermeture et à condition que ça n'entrave pas la circulation)	25 €/m2/mois ramené à 20 € si rentré tous les soirs	
Présence d'échafaudage de chantier	3 € le ml / semaine	
Présence benne à gravats	60 € par semaine	
Travaux de busage pour le compte de tiers		
Busage par fraction de 2,40 m linéaires avec finition calcaire	330 €	
Busage par fraction de 2,40 m linéaires avec finition terre végétale	220 €	
Prix unitaire de la tête de sécurité	220 €	
Prix unitaire d'un regard avaloir	250 €	

Travaux de mise en souterrain des raccordements aux réseaux France Télécom	
Avec traversée de chaussée - forfait	1 300 €
Sans traversée de chaussée - forfait	780 €
Utilisation de la borne des campings-cars	
Électricité : Une heure de chargement	4 €/h
Eau : 100 litres	4 €
Parking payant Complexe sportif	
Stationnement autorisé pour 24 h	7 €/24 h
Stationnement travailleurs saisonniers autorisé pour 15 jours (forfait)	50,00 €
Stationnement travailleurs saisonniers autorisé pour 30 jours (forfait)	100,00 €
Location minibus	
Pour les associations de Dolus avec limitation de 3 jours/an	Gratuit
Occupation des cabanes d'artistes à la Baudissière	
Permanentes : Par année et par m ²	21 €/m ²
Cabanes temporaires : forfait par semaine	
de septembre à juin	30 € la semaine
juillet-août	50 € la semaine
Duplicata d'un livret de famille	
	15,00 €
Repas des aînés	
Administrés de 75 ans et plus	offert
Accompagnateurs	30,00 €